

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Travail du dimanche : "Yes week-end !"

122 députés de gauche, dont Jean-Jacques Urvoas, Patricia Adam, Marylise Lebranchu, Annick Le Loch et Gilbert Le Bris, ont signé une tribune dans Libération, le 11 décembre, pour refuser l'extension du travail dominical.

"Déplafonnement des heures supplémentaires, fin des RTT et des jours fériés, disparition du repos compensateur, possibilité de travailler jusqu'à 70 ans... Depuis deux ans, la liste des reculs sociaux ne cesse de croître. Mais elle pourrait encore s'allonger avec la fin annoncée du repos dominical des salariés. Plus de deux siècles de luttes sociales sont ainsi effacés en quelques traits de plume. Cette proposition de loi révèle la vision mercantile inquiétante de la droite. Il s'agit d'une triple erreur : économique, politique et sociétale.

Une erreur économique tout d'abord. L'augmentation attendue de 30 % du chiffre d'affaires des commerces est mensongère. Elle repose sur quelques cas d'entreprises hors-la-loi qui ouvrent le dimanche, avec la complicité et les encouragements du gouvernement. Un comble en matière de civisme ! Mais qui peut croire qu'une ouverture généralisée des commerces conduirait à une augmentation globale du chiffre d'affaires du commerce français ? Au mieux, les achats dominicaux se substitueront aux achats de la semaine, sans gain pour l'économie comme le montre le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) dans un rapport commandé par Bercy et publié en novembre 2008.

Loi des créations d'emplois annoncées, c'est plutôt une destruction d'emplois qui nous attend, et particulièrement ceux du commerce de proximité.

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 18/12/2008



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

60 ans.

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité". Ce premier article est suivi de 29 autres à avoir toujours en mémoire. Au-delà de la commémoration nécessaire de l'adoption par l'ONU de la Déclaration universelle des droits de l'homme, quelles perspectives s'offrent à nous ? Pensons à l'état de nos prisons françaises, à leur surpeuplement chronique, rappelons-nous la politique actuellement menée à l'égard des sans-papiers ou des migrants et que dire du droit au logement, bafoué. Hors nos frontières, pas mieux : de la torture ici, de l'information sous contrôle là, des minorités pourchassées ailleurs, des dictateurs protégés pas très loin... Les droits de l'homme sont un combat.

PS 29

Proximité et écoute

Les 11 et 18 janvier, les électeurs du canton de Douarnenez seront appelés à élire leur conseiller général. En effet, suite à son élection au Sénat, Philippe Paul a quitté l'Assemblée départementale.

Ils devront départager un candidat socialiste, un écologiste, un communiste, un MoDem et un UMP.

La gauche douarneniste n'aurait-elle pas pu profiter de cette élection pour présenter un candidat unique dans ce canton de 25 000 habitants, à droite depuis 1994 ? A la fin du mois d'octobre, le Parti Socialiste a organisé plusieurs rencontres avec ses partenaires pour tenter de dégager une solution allant dans ce sens. Cependant, il est rapidement apparu que les conditions n'étaient pas réunies pour que toutes les

forces de gauche et écologistes se rassemblent derrière une candidature unique. Après l'avoir constaté, les adhérents de la section de Douarnenez ont estimé que le



Hervé Fourn

PS devait présenter un candidat et ils ont choisi Hervé Fourn, conseiller municipal d'opposition à Douarnenez élu en mars dernier, et Marie-Pierre Bariou, conseillère municipale à Poullan-sur-Mer. Le large choix offert aux électeurs ne les gêne aucunement. "Il ne faut pas y voir des divisions mais l'expression de la diversité de la gauche Douarneniste", souligne le candidat socialiste.

Pour cette campagne courte, Hervé Fourn, Marie-Pierre Bariou sa

SUITE PAGE 2

Travail du dimanche : "Yes week-end !" (suite)

Cette proposition de loi révèle la vision mercantile inquiétante de la droite

*** L'ensemble des organisations patronales de l'artisanat et du commerce de proximité l'a compris. Il en va de la survie de leurs entreprises. A chiffre d'affaires égal, les artisans et les commerçants de proximité emploient trois fois plus de personnel que la grande distribution.

Autre souci pour le gouvernement : les études économiques montrent que l'ouverture dominicale augmente les prix. Ouvrir un dimanche coûte trois fois plus cher qu'ouvrir un jour de semaine : charges salariales, frais de communication, charges de fournisseurs augmentées par les prestations dominicales. L'ouverture des commerces le dimanche entraînera donc un surcoût des prix chiffré à 5 % minimum, même pour ceux qui achètent en semaine.

Le barbecue du dimanche



Non au travail dominical
Groupe Socialiste, Radical et Citoyen à l'Assemblée nationale

Une erreur politique ensuite. Le gouvernement décrète que les Français veulent cette réforme. C'est faux. Dans les sondages, les Français expriment des avis très partagés. Parfois favorables en tant que consommateurs, ils sont bien plus réservés en tant que salariés... Manifestement, l'apport du travail dominical est contesté par ceux qui le subissent. Les pauvres devront travailler toujours plus pour vivre, tandis que les autres pourront choisir de jouir de leur temps libre. Mettre en avant la liberté et le volontariat du personnel traduit une réelle méconnaissance de l'inégalité de la relation employeur salarié, accrue en cette période de crise et de hausse du chômage. La majorité des salariés de la grande distribution est composée de mères de famille, employées à temps partiel pour un salaire net mensuel de 750 euros. Dans ces conditions, a-t-on la liberté de dire non pour venir travailler le dimanche ? Si le gouvernement veut augmenter le pouvoir d'achat de ses concitoyens, c'est par la revalorisation des salaires qu'il devra le faire, et non par des primes aléatoires ! Mais ce texte ne se heurte pas seulement à

l'ensemble de la gauche, aux organisations syndicales, aux associations familiales et aux responsables des cultes. Il trouve aussi des opposants dans la majorité, et non des moindres. L'actuelle ministre de l'Économie, Christine Lagarde, avait elle-même émis des réserves à ce sujet, signalant qu'elle trouverait "dommage que le dimanche devienne un jour comme les autres". Cette opposition massive vient de la prise de conscience que cette réforme est aussi, et enfin, une erreur sociétale. Une extension de l'ouverture dominicale des commerces entraînerait des modifications substantielles dans l'organisation du fonctionnement de la société. L'ensemble des corps de métiers serait touché et c'est toute l'organisation de la société qui serait à revoir. Demain, le dimanche sera un jour de travail banal. Pourquoi le payer plus alors ? Au lendemain du Grenelle de l'environnement, c'est aussi un recul formidable auquel nous assistons. Les grandes surfaces sont parmi les activités les plus énergivores, les plus polluantes. Il n'est fait aucune étude sur l'impact environnemental de la loi. Cette conception de la vie est une véritable menace pour la sphère familiale, amicale, culturelle, sportive, spirituelle ou associative.

Nous refusons que la civilisation du supermarché remplace la civilisation du loisir. La citoyenneté ne se résume pas à l'acte de consommation. Quelle vie privée, quelle vie de famille sans jour de repos hebdomadaire commun, alors que justement nos sociétés souffrent déjà d'une déstructuration des liens sociaux ?

Au "travailler plus, pour gagner plus" qui a montré son injustice depuis deux ans, les députés de toute la gauche (socialistes, radicaux de gauche, communistes et verts) opposent le "travailler mieux, pour gagner mieux" du prix Nobel de l'économie Joseph Stiglitz."



Annick Le Loch suit particulièrement ce dossier à l'Assemblée

Proximité et écoute (suite)



Hervé Fourn et Marie-Pierre Bariou

*** remplaçante et leur équipe de campagne ont décidé d'innover. "Nous ne ferons pas de réunions publiques", annonce le candidat. "En revanche, nous allons organiser des rencontres thématiques pour échanger avec les forces vives du canton : les associations de solidarité, les plaisanciers, les pêcheurs, les syndicats, les agriculteurs, car les deux mots-clés de notre campagne seront la proximité et l'écoute". Ces rencontres doivent permettre aux candidats de la majorité départementale d'entendre les revendications des professionnels mais aussi de rappeler l'action engagée par le Département : "la collectivité de toutes les solidarités, de la naissance jusqu'au grand âge, mais aussi entre les territoires", comme le répète régulièrement Hervé Fourn à ses interlocuteurs. "Marie-

Nous sommes candidats pour un projet de gauche

Pierre et moi voulons nous inscrire dans cette démarche et défendre des projets qui touchent directement la vie quotidienne des habitants de Douarnenez, Guengat, du Juch, de Plogonnec, de Pouldergat ou de Poulan-sur-Mer".

D'ailleurs, le candidat socialiste est soutenu par le président du Conseil général, Pierre Maille, ainsi que par la députée et conseillère générale, Annick Le Loch, et le conseiller régional, Jean-Claude Lessard.

"Avec Marie-Pierre Bariou, nous mènerons une campagne d'écoutes et de propositions, avec les valeurs de solidarités que nous partageons. Cette campagne sera sans agressivité, mais tournée vers l'avenir. Nous ne sommes pas candidats contre quelqu'un, mais pour un projet de gauche et de progrès pour le canton de Douarnenez", a rappelé Hervé Fourn, le 5 décembre à la ferme pédagogique du Plomarc'h, pour le lancement officiel de sa campagne.

Maryvonne Blondin sur tous les fronts

"Il faut un peu de temps pour se retrouver dans le mode de fonctionnement du Sénat, découvrir les arcanes des discussions parlementaires et des sessions qui se déroulent très souvent de nuit", constate la nouvelle sénatrice du Finistère, Maryvonne Blondin.

Cependant, elle entre dans la Haute Assemblée avec de nombreux nouveaux élus. *"Le président du groupe, Jean-Pierre Bel, est très attentif à notre intégration",* souligne la nouvelle sénatrice qui, comme son homologue de Lanmeur, Jean-Luc Fichet, siège dans la Commission culturelle. *"Et",* ajoute-t-elle, *"les conseils de François Marc se révèlent particulièrement précieux".*

"Le groupe socialiste est sorti renforcé du scrutin du mois de septembre et la droite sénatoriale, divisée, appréhende vraiment le prochain renouvellement". Il est donc possible, pour les élus de gauche, de se faire entendre. La sénatrice du sud Finistère est déjà intervenue sur la scolarisation des enfants de deux ans, la mise en place de surloyers dans les HLM et a demandé à la



La sénatrice du Finistère a trouvé ses marques au Sénat

Ministre de clarifier l'interprétation du décret de décembre 2001 sur le temps de travail des agents du SDIS. *"Je prépare actuellement une intervention sur les pratiques culturelles amateurs qui ont suscité une vive émotion, en particulier en Bretagne cet été",* confie Maryvonne Blondin. Avec les autres sénateurs de Bretagne, elle est

aussi intervenue sur les répercussions de l'éco-taxation dans notre département.

La sénatrice termine de constituer son équipe, à Paris et dans le Finistère. *"Dans quelques semaines, nous nous installerons dans une permanence à Quimper".*

Contacts : m.blondin@senat.fr



Maintenant, Darcos doit les écouter !

Avec Jeanne Tomasi-Tricaud

Les lycéens ont fini par se faire entendre. Xavier Darcos doit maintenant engager une véritable concertation avec les lycéens, explique Jeanne Tomasi-Tricaud, secrétaire fédérale de l'UNL (Union nationale des lycéens) dans le Finistère, élève de terminale L au lycée de l'Élorn à Landerneau.

Cap Finistère : Que représente L'UNL dans le Finistère ?

Jeanne Tomasi-Tricaud : *Nous sommes surtout présents à Landerneau mais aussi à Brest et Quimperlé. Nous informons les lycéens et nous les représentons auprès de l'administration.*

Cap Finistère : Que reprochaient les lycéens aux projets de Xavier Darcos pour le lycée ?

Jeanne Tomasi-Tricaud : *Le premier élément qui expliquait notre mécontentement était l'absence d'informations et de transparence. Il fallait passer des heures pour rassembler tous les éléments et comprendre en quoi la réforme de la classe de seconde en 2009, de la première en 2010 et de la terminale en 2011 allait profondément changer les conditions de travail des lycéens. Or, c'est bien ça qui nous fait peur : que la réduction du nombre d'heures de cours et les suppressions de postes d'enseignants entraînent une détérioration de nos conditions d'études avec des classes surchargées. Nous sommes également très inquiets sur les débouchés que nous pourrons avoir après le bac. Je pense en particulier aux élèves de STG. Ce bac n'existe que depuis 3 ans et les élèves de cette filière ne savent pas s'ils pourront suivre des études supérieures. Personnellement, je trouvais inquiétant que la culture générale puisse être ramenée à une simple option en seconde.*

Cap Finistère : Vous allez donc participer à la concertation annoncée par Xavier Darcos ?

Jeanne Tomasi-Tricaud : *Bien sûr, nous voulons y participer parce que nous savons ce dont les lycéens ont besoin. Par exemple, pour la seconde, dans le tronc commun de 30 heures, nous proposons d'inscrire les sciences économiques et la philosophie. Nous sommes pour des journées de 6 heures et une meilleure répartition des cours avec, notamment, des cours magistraux d'histoire ou de math le matin et des matières plus vivantes ou expérimentales l'après-midi.*

Cap Finistère : Facebook a-t-il vraiment joué un rôle dans le déclenchement de la mobilisation lycéenne ?

Jeanne Tomasi-Tricaud : *Absolument. Quasiment tous les lycéens ont un compte sur facebook. En très peu de temps il a été possible de donner des informations sur le contenu de la réforme, sur les actions programmées ou les dates des Assemblées générales. Ça a joué un rôle déterminant dans la mobilisation.*

Contacts : Site officiel de l'UNL : www.unl-fr.org - UNL 29 : unl29@unl-fr.org - <http://unl29.unl-fr.org>

Rendez-vous

20 décembre

A 10 h 30 : Réunion de présentation du City group (groupe local du Parti des Socialistes Européens), au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

7 janvier

A 18 h 30 : Secrétariat fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

11 janvier

Premier tour de l'élection cantonale partielle dans le canton de Douarnenez.

18 janvier

Second tour de l'élection cantonale partielle dans le canton de Douarnenez.

31 janvier

Rencontre nationale des secrétaires de section à Paris.

Annonces légales & judiciaires



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Objet du marché :
FOURNITURES DE CLOTURES

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Brest métropole océane

Correspondant : M. le Président
24, rue Coat-ar-Guéven
B.P. 92242 - 29222 BREST cedex 2
Tél. 02 98 33 54 11 - Fax : 02 98 33 54 15
Courriel : marches@brest-metropole-oceane.fr
Adresse internet :
<http://marches.e-megalibretagne.org>

Lieu d'exécution et de livraison :
Territoire de Brest métropole océane,
29200 BREST.

Caractéristiques principales : Le présent marché à procédure adaptée, à bons de commande, est soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Quantités : minimum : 10 000 € H.T. ;
Maximum : 30 000 € H.T.

Durée du marché : du jour de notification au 31 décembre 2009.

Reconduction possible par période de 1 an sans que la durée totale n'excède 3 ans.

Cautionnement et garanties exigés : pas d'exigences particulières.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.
- Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 43 jours francs à compter réception de la facture adressée par courrier recommandé à la Collectivité.
- Les prix sont ajustables
- Financement sur fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas d'exigences particulières.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- valeur technique ;
- délai de livraison ;
- prix des fournitures.

Date limite de réception des offres :
6 janvier 2009 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres :
90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro du dossier : BMO-2008-073R.

Renseignements complémentaires :

- Le candidat devra, en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics, produire l'ensemble des documents énumérés à l'article 3 du Règlement de Consultation.
- La Collectivité cessera d'expédier des dossiers de consultation 4 jours (calendaires) avant la date limite de remise des offres ; en

revanche, les candidats auront la possibilité de venir les retirer sur place ou de les télécharger sur le site internet : <https://www.e-megalibretagne.org/> - Ou bien accès direct : <https://marches.e-megalibretagne.org/>
Sur la page d'accueil ; Annonces ; Consultation en cours.

Indiquer la référence : BMO-2008-073R.

Langue à utiliser dans l'offre : Français

Modalités d'ouverture des offres : Séance non-publique.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, F-35000 Rennes. Tél. 02 23 21 28 28 - Fax 02 99 63 56 84

Dossiers délivrés gratuitement.

Renseignements d'ordre technique :

Service Etude Travaux Equipements, John David GUILLOU - Tél. 02 98 34 30 48.

Renseignements d'ordre administratif :

Direction des Marchés. Tél. 02 98 33 54 11, Télécopieur : 02 98 33 54 15, Courriel : marches@brest-metropole-oceane.fr.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Brest métropole océane, Direction des Marchés, 24 rue Coat ar Guéven, B.P. 92242, 29222 Brest Cedex 2, adresse internet : <http://www.e-megalibretagne.org/>.

Date d'envoi du présent avis :
le 5 décembre 2008

JUSTATAO "Société en liquidation"

Société Anonyme
au capital de 609 872,29 euros
Rue de Quimper
29520 CHATEAUNEUF DU FAOU
RCS 428 974 182 QUIMPER

L'Assemblée Générale Mixte du 18 novembre 2008 à :

- augmenté le capital en numéraire par compensation avec une créance certaine liquide et exigible à concurrence de 1 219 302,35 Euros pour être porté à 609 872,29 Euros, par émission au pair de 79 981 actions de 15,2449 Euros de nominal, libérées intégralement ;

- réduit le capital de 1 219 302,35 Euros pour le ramener à 609 872,29 Euros par voie d'annulation de 79 981 actions ;

- approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Dominique GOLHEN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour publication, Le Liquidateur.

SELARL Jean-Marc BERROU, Avocat
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

TECHNI LAMPES FRANCE
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 35, avenue du Baron Lacrosse
29850 GOUESNOU
482 202 843 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 2 décembre 2008, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

ARMORICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 22-24, rue Jean-Jaurès
29200 BREST
RCS BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 3 décembre 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ARMORICAINE DE DÉVELOPPEMENT.

Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège : 22-24, rue Jean-Jaurès, 29200 BREST.

Objet social : La prise de participations par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, la gestion d'un portefeuille de titres de participations.

La réalisation de toutes prestations de services et plus particulièrement celles à caractère administratif, financier, commercial, technique, informatique et de gestion.

Durée : 99 ans.

Capital : 12 000 euros.

Gérance : Monsieur Alain ANSONNEUR, demeurant à Lanarc Hoezen, 29430 TRÉFLEZ.

RCS : BREST.

La Gérance.

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL D'AVOCATS
20, quai Commandant-Malbert
29200 BREST

Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

BEMYJO

Société Civile au capital de 5 259 660 €
Siège social : 10, Keranna
29800 PENCRAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PENCRAN le 8 décembre 2008, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : BEMYJO.

Forme : Société Civile.

Siège social : 10, Keranna - 29800 PENCRAN.

Objet : La prise de participations par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer. La gestion d'un portefeuille de titres de participations.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 5 259 660 € constitué d'apports en nature.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Gérants : Monsieur Jean-Yves EMILY et Madame Roseline EMILY, demeurant ensemble à PENCRAN (29800) - Keranna.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

Pour avis. La Gérance.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFLEC

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1212 P 11428